

# BOSSIEU

## BULLETIN MUNICIPAL N°62

Mairie 1, place Marius Richard Berland 38260 BOSSIEU - 04.74.54.20.94 - mairie@bossieu.fr - www.bossieu.fr  
Horaires d'ouverture au public : Mercredi de 10h -12h & Vendredi 14h -16h - le Maire reçoit uniquement sur RDV



### Dans ce numéro – Pages

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| EDITO du maire          | 3       |
| Nouveaux habitants      | 4       |
| Vie communale - Travaux | 5 - 7   |
| Vie communale           | 8 - 12  |
| Vie associative         | 13 - 19 |
| Infos pratiques         | 20 - 21 |
| Bièvre Isère            | 22      |
| SMICTOM                 | 23 - 24 |
| Environnement           | 25      |
| Etat civil 2025         | 26      |
| Infos utiles            | 28      |

Directeur de publication : Thierry COLLION

Rédaction : Michel VALLOT- Catherine PILLOIX - Gérald FASSION

Photos: Associations et contributeurs

Conception et réalisation : Monique BERENGUER



## EDITO DU MAIRE



### **2025 : une année qui comptera pour moi, celle de mes soixante ans.**

Tout va très bien, même si je sais que la plus grande partie du voyage est désormais derrière moi.

Ce fut également une année encore compliquée pour la France. Nous devons absolument retrouver notre rang en Europe et même au niveau mondial.

J'espère que vous avez passé de très belles fêtes de fin d'année.

C'est avec un grand plaisir que je vous présente avec l'équipe municipale, comme chaque année, le traditionnel bulletin municipal qui retrace la vie de notre village.

### **LES TRAVAUX RÉALISÉS**

#### *Micro-crèche*

- Travaux terminés.
- **Inauguration prévue le 21 février 2026 à 11h**, en présence de nos partenaires financiers.

#### *Logements de la cure*

- Les deux logements ont été finalisés.
- Ils ont été rapidement loués.

#### *Éclairage public*

- Installation de l'éclairage de la voirie derrière l'église, en partenariat avec le TE38.

#### *Abris bus de la Bascule*

- Travaux de sécurisation de l'abris bus

#### *Chemin de la Plaine*

- Pose de tuyaux ; réfection complète en enrobé.

#### *Points d'apport volontaire*

- Fin des travaux réalisés avec Bièvre Isère Communauté.
- Le tri s'améliore : continuons à utiliser ces nouveaux modèles de poubelles.

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement pour faire de Bossieu un village accueillant et vivant. Nous avons maîtrisé la fiscalité et consolidé les comptes de la commune, afin de garantir une gestion saine et durable au service de tous.

### **VIE ASSOCIATIVE**

Chers habitants, si vous n'êtes pas encore engagés dans une association ou dans le bénévolat, n'hésitez pas à franchir le pas. Le bénévolat n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur, mais il crée du lien, renforce la convivialité et fait vivre notre village.

### **REMERCIEMENTS**

Je remercie chaleureusement :

- Les adjoints et conseillers municipaux
- Nos employés communaux,
- Nos associations,
- Tous nos bénévoles,
- ainsi que l'ensemble des habitants qui participent à la vie du village.

*Meilleurs vœux et bonne année à tous  
Thierry*

## NOUVEAUX HABITANTS



**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui rejoignent notre commune.**

N'hésitez pas à venir en mairie.

Nous serons ravis de vous présenter la commune, de vous faire découvrir les associations locales et de vous informer sur les services disponibles.

Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous.

Notre commune continue d'évoluer grâce à l'énergie de ses habitants, à la vitalité de ses associations et à l'engagement de chacun. Nous espérons que ces pages vous permettront de mieux connaître les projets en cours, les événements à venir et la vie locale qui nous rassemble.



### INFOS PRATIQUES

☎ 04 74 54 20 94 ✉ [mairie@bossieu.fr](mailto:mairie@bossieu.fr)

**Ouverture du secrétariat au public :**

Mercredi matin de 10h à 12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h

Le maire reçoit sur RV

**Plus de renseignements pour vos démarches administratives :**

**[Service-public.fr](http://Service-public.fr)**



Pensez à télécharger l'application Panneau Pocket sur vos smartphone ; elle est gratuite et vous pourrez avoir des informations actualisées, de la mairie.

Facebook



Vous pouvez retrouver des informations sur la page Facebook de votre village sur : Le village de Bossieu.

### CORRESPONDANTE DAUPHINE

Pour vos photos de cérémonie, fêtes familiales...

vous pouvez prendre rendez-vous avec Mme RENON Hélène, notre correspondant au Dauphiné.

Tèl. : 06.70.27.21.71

Mail : [helene.ledauphine@gmail.com](mailto:helene.ledauphine@gmail.com)



### L'ancienne cure réhabilitée : un nouveau lieu de vie au cœur de Bossieu



Engagée depuis le printemps 2024, la réhabilitation de l'ancienne cure s'est officiellement achevée avec la réception des travaux en avril 2025. Ce projet structurant pour la commune de Bossieu marque une étape importante dans la valorisation de son patrimoine bâti et dans le développement de nouveaux services à destination des habitants.

#### **Un projet abouti, fidèle à l'esprit du lieu**

Bâtiment emblématique du centre-bourg, l'ancienne cure occupe une place particulière dans le paysage et la mémoire collective de Bossieu. Tout au long du chantier, la commune a fait le choix d'une réhabilitation respectueuse de l'existant, en conservant l'identité architecturale du bâtiment, notamment sa façade en galets roulés, tout en l'adaptant aux usages contemporains.

Les travaux ont permis de transformer ce lieu chargé d'histoire en un ensemble fonctionnel et accueillant, comprenant deux logements et une micro-crèche, répondant ainsi à des besoins concrets en matière de logement et de petite enfance.

#### **Des aménagements pensés pour le quotidien**

La création d'une nouvelle voirie à l'arrière de l'église, réalisée en amont du chantier, constitue un atout majeur du projet. Elle permet aujourd'hui un accès direct, sécurisé et pratique à l'ancienne cure, aussi bien pour les résidents que pour les familles et les professionnels de la micro-crèche, tout en améliorant la lisibilité des circulations au sein du village.

À l'intérieur, les volumes ont été repensés avec soin. Le duplex aménagé dans l'ancienne grange et les logements offrent désormais des espaces confortables, lumineux et adaptés aux standards actuels.

#### **Un chantier exemplaire et durable**

La réhabilitation a mobilisé plusieurs entreprises locales, reconnues pour leur savoir-faire et leur maîtrise des techniques traditionnelles. Les interventions ont été réalisées dans le respect des matériaux existants et des règles de l'art, qu'il s'agisse de la maçonnerie, de la charpente, des couvertures ou des finitions.

Une attention particulière a été portée à la performance et à la durabilité du bâtiment. Les murs en pisé et en galets ont été conservés et mis en valeur, avec des doublages isolants à base de matériaux naturels (coton, chanvre et lin), afin de préserver les qualités respirantes du bâti ancien. L'installation de planchers chauffants contribue également au confort thermique des logements.

#### **Une réception en avril 2025, symbole d'aboutissement**

La réception des travaux, intervenue en avril 2025, marque l'aboutissement d'un projet mené dans le respect du calendrier et avec un haut niveau d'exigence qualitative. Elle vient saluer l'implication de l'ensemble des acteurs du chantier : élus, maîtrise d'œuvre, entreprises et partenaires.

Aujourd'hui, l'ancienne cure réhabilitée s'inscrit pleinement dans la vie du village. Elle illustre la volonté de la commune de Bossieu de conjuguer préservation du patrimoine, qualité architecturale et réponse aux besoins actuels de ses habitants.

Ce projet est une réussite collective et un bel exemple de transformation respectueuse, au service du dynamisme et de l'attractivité de la commune.

## VIE COMMUNALE : TRAVAUX

Le montant global des travaux est de **723 004.56 € TTC**.

Nous avons demandé et obtenu des subventions :

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| ◇ Etat (dans le cadre du FONDS VERT) | 40 334,88 € |
| ◇ Région                             | 50 000,00 € |
| ◇ Département                        | 55 621,00 € |
| ◇ TE38                               | 33 532.70 € |
| ◇ Bièvre Isère Communauté            | 10 000,00 € |

Le reste à charge de la commune de Bossieu est donc de 533 515,98 €

La municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à **l'inauguration** du nouveau bâtiment communal accueillant la micro-crèche ainsi que les logements communaux, **samedi 21 février à 11h, impasse de la cure**

### Un grand merci à nos partenaires !

La commune de Bossieu tient à exprimer sa reconnaissance envers ses partenaires financiers, qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets au service des habitants. Grâce à leur soutien, nous pouvons continuer à améliorer notre cadre de vie et développer de nouvelles initiatives.



## TRAVAUX ABRI BUS

L'arrêt de la bascule a été entièrement rénové.  
La fosse a été comblée, les plaques métalliques originelles ont été conservées.  
Le local a été réhabilité, l'ensemble repeint.

Un éclairage provisoire sera remplacé en avril prochain.



## VOIRIE

### Chemin de la Plaine :

Des travaux ont été réalisés avec la pose de tuyaux de diamètre 500 mm afin de permettre l'élargissement de la chaussée. L'ensemble de la voie a ensuite été recouvert d'un enrobé neuf. Comme à l'accoutumée, les riverains avaient la possibilité de réaliser, à leurs frais, l'aménagement de leur devant de portail.

Un grand merci à notre partenaire financier, le Département, qui a contribué au projet à hauteur de 45 %.

**Montant total des travaux : 71 318.34 €**

AVANT



APRÈS



## Espace Naturel Sensible (ENS)

Cette année nous avons maintenu l'entretien et le suivi du site des espèces à forts enjeux patrimoniaux sur le milieu humide. Plus particulièrement sur le maintien de la prairie humide et la restauration de la lande humide, afin de développer les Callunes « chaméphytes » au sein de ce milieu, pour leur intérêt entomologique et herpétologique favorable aux amphibiens et reptiles.



Lande humide - *chaméphytes*



De plus une barrière a été apposée au début du corps de digue, afin de stopper la circulation de différents véhicules.



Enfin après l'étude menée par les différents acteurs du site, la réalisation d'un sentier découverte verra le jour en 2026.

### **ECOLE DE RATTACHEMENT DE POMMIERS DE BEAUREPAIRE**

Cette année 93 enfants sont scolarisés dans cette école.

Un bus dessert la commune. Une personne est employée par la commune pour accompagner les enfants de moins de cinq ans jusqu'à leur classe.

Le sens de ramassage a été inversé le matin depuis le mois de novembre, pour des raisons de sécurité de l'arrêt de la bascule, afin que le car se trouve toujours du bon côté de l'arrêt.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposés 3 soirs par semaines de 16h15 à 17h15. Le conseil des maîtres fait une proposition écrite aux parents d'élèves concernés.

Les enfants peuvent manger à la cantine sur inscription, les repas sont livrés par un traiteur et facturés par la mairie de Pommiers aux familles.

Pensez à donner vos cartouches d'encre vides à l'école, leur vente permet une contribution à la Coopérative Scolaire qui permet de financer des achats de matériel (pour le sport ou autres)

#### **Programme :**

- L'école au jardin se poursuit pour tous les maternelles et les CE2. Ils se rendent tous les lundis matin sur un terrain prêté par la commune de Pommiers.
- Natation, les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 bénéficieront de 10 séances de natation à la piscine de la Côte St André **du mardi 24 mars au mardi 16 juin.**

Notez que des séances d'agrément pour les parents (ou autres) qui souhaitent accompagner les enfants ont lieu tout au long de l'année. Les intéressés peuvent encore se faire connaître auprès des institutrices.

- Séances de musique tous les vendredis matin, 10 séances pour les maternelles et 15 pour les plus grands.
- Divers projets et sorties dont une classe découverte pour les maternelles et CE2 (du 11 au 13 mai) au centre au Yala de Rochebrune, financé par le Sou des Ecole.

**Pour joindre l'école : [ce.0380864h@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380864h@ac-grenoble.fr)**



### **La crèche de Bossieu : un lieu d'accueil bienveillant au cœur de la vie communale**

Située au cœur de la commune de Bossieu, la crèche accueille jusqu'à 10 enfants de 10 semaines à l'entrée à l'école dans un environnement sécurisé, chaleureux et adapté à leurs besoins, tout en accompagnant les familles dans une étape essentielle de leur quotidien. Ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

La crèche de Bossieu a pour vocation d'offrir aux enfants un cadre rassurant favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur développement global. L'équipe professionnelle met un point d'honneur à respecter le rythme de chaque enfant, en tenant compte de ses besoins affectifs, moteurs et cognitifs.

Les journées sont rythmées par des temps de jeux libres, d'activités d'éveil, de découvertes sensorielles et de moments de partage, permettant aux enfants de grandir à leur rythme tout en développant la socialisation. Une attention particulière est portée à la communication avec les familles, afin de garantir une continuité éducative entre la maison et la crèche.

La période de familiarisation est également au cœur du projet d'accueil : elle permet une séparation progressive et en douceur, essentielle pour instaurer un climat de confiance entre l'enfant, les parents et les professionnels.

La crèche dispose d'un grand espace vert, entièrement pensé au profit des enfants. Cet espace extérieur permet aux tout-petits de profiter régulièrement du plein air, de développer leur motricité, de découvrir la nature et de vivre des expériences riches et variées, dans un cadre sécurisé et adapté.

Soutenue activement par la municipalité, la crèche de Bossieu s'inscrit pleinement dans la dynamique locale. Elle est un véritable acteur de la vie communale et contribue à l'attractivité du territoire. La structure offre également à quatre professionnels un emploi stable et serein, favorisant la continuité et la qualité de l'accueil proposé aux familles.

La crèche de Bossieu représente ainsi un service de proximité essentiel, alliant accompagnement des familles, bien-être des enfants et engagement local.

Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, les familles peuvent se rapprocher directement de la structure.

Marine MARRA

06.18.36.06.56

[bambinscalins@gmail.com](mailto:bambinscalins@gmail.com)



### COMMEMORATIONS du 8 Mai et du 11 Novembre

Lecture par Monsieur le Maire du message ministériel ; l'appel aux morts a été rendu par notre porte drapeau, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Les anciens combattants, ainsi que de nombreux habitants se sont déplacés pour honorer la mémoire de nos soldats morts pour la France.

On pouvait noter la présence importante des jeunes enfants e notre village.

Chaque personne présente a reçu un bleuet de France, cette fondation permet de soutenir des anciens combattants dans la difficulté.

Les cérémonies ont été conclues par des échanges amicaux autour du verre de l'amitié offert par la Mairie.



### LES ANCIENS MÉTIERS DE BOSSIEU

L'année 2025 a débuté sous le signe du dynamisme, avec les vœux de la CAPEB le 3 janvier. La Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment a réuni une centaine d'adhérents venus de tout le département de l'Isère.

Cette journée d'information, organisée sous forme de tables rondes dans la salle d'animation, a permis d'aborder les nouvelles réglementations applicables aux métiers du bâtiment.

Ce rendez-vous fut également l'occasion pour les participants de découvrir le Musée, qui présente les trente activités artisanales exercées à Bossieu autour de l'année 1900. Sous un soleil radieux, chacun a pu apprécier le paysage et l'ambiance du village.

Beaucoup sont repartis avec l'envie de revenir en famille pour explorer plus en détail le musée et le village de Bossieu.

Au cours de l'année, 370 visiteurs ont ainsi découvert les outils des différents métiers d'autrefois, dont certains particulièrement rares et étonnants.

Visite guidée gratuite toute l'année sur rendez-vous.

Animée par Monsieur André MOIROUD.

N'hésitez pas à le contacter au :

06.66.24.12.11



### EXPOSITION DE PEINTURE et TOUS ARTS

Cette année 2025, l'exposition de peinture et divers arts a légèrement changé de fonctionnement. En effet, elle s'est déroulée sur un jour, le dernier samedi de novembre et a été intitulée « *exposition vente* ». Celle-ci se trouvant à une date proche des marchés de Noël, elle donnait l'occasion aux artistes, aux couturières des Ateliers de BOSSIEU et aux potiers de l'Association de Vous à Nous, de vendre un peu leurs œuvres s'ils le souhaitaient. L'exposition a rencontré un beau succès et a été pour les artistes tous issus du village, l'occasion de partager de bons moments de convivialités. Nous avons cette année apprécié comme l'année dernière, la présence de Collette VICAT-BLANC spécialisée en croquis de modèles vivants, de Catherine PILLOIX peintre à l'huile et acrylique, d'André MOIROUD avec ses petits animaux découpés dans le bois. Nous avons de nouveau accueilli les couturières des Ateliers de BOSSIEU avec leur savoir-faire. L'association de « Vous à Nous » nous a rejoint cette année pour notre plus grand plaisir. Elle présentait son travail de poterie et une partie de ses membres en a profité tout au long de la journée, pour faire une démonstration de confection de Mosaïque, puisque c'est la deuxième spécialité de cette association de BOSSIEU. Nous avons aussi eu le privilège d'accueillir Jonathan HUNOT, habitant également de BOSSIEU et maître dans l'art de la sculpture du métal recyclé. Il participe régulièrement à des expositions nationales. Nous avons énormément apprécié sa présence parmi nous et l'en remercions. La photo de Virgile BLANC-PAQUES, lauréat du concours de photos de Bièvre Isère 2025, a été exposée lors de cette manifestation.

Nous incitons tous les artistes de la commune qui souhaiteraient participer à la prochaine exposition en 2026, à se faire connaître en mairie.

C. PILLOIX



### ARBRE DE NOËL

Les enfants du village ont été conviés avec leurs familles à participer à l'arbre de Noël le samedi 06 décembre. Ceux-ci ont pu admirer un conte musical intitulé «LA METEO DES EMOTIONS» offert par la mairie. L'artiste, auteur, compositeur, interprète Tom NARDONE, nous interprétait des chants colorés. A l'issue du spectacle, le public très enthousiasmé, a pu profiter de l'arrivée du père Noël et de ses cadeaux offerts par le Comité des fêtes. Chaque enfant de la commune présent et inscrit auparavant, de 0 à 12 ans, a eu la joie de recevoir un cadeau. Le buffet sucré, salé confectionné par le restaurant l'Orée du Bois et offert par le Comité des fêtes a remporté un vif succès et a clôturé dans la bonne humeur, cet après-midi festif.



### REPAS DES ANCIENS



Dimanche 19 octobre 2025, a eu lieu le repas des anciens au restaurant l'Orée du bois. Les 26 personnes présentes, ainsi que Monsieur le maire, ont bien apprécié ce moment convivial.

Le CAS a remis un colis aux aînés de plus de 80 ans qui n'avaient pas pu participer au repas, afin de leur témoigner toute l'attention de la commune.

### COMITE DES FETES

Cette année 2025 a démarré pour le comité des fêtes par l'organisation d'une soirée jeux et crêpes le samedi soir 08 février qui n'a pas remporté le succès espéré, beaucoup moins de participants que l'année précédente.

Le samedi 22 mars, la mairie a invité l'Ecole Municipale de Musique de la Côte-St-André à venir interpréter un concert de musique classique à l'église de BOSSIEU. Avec ensemble de guitares et d'instruments à cordes et la participation de l'Ensemble de chambre de la Société Philharmonique. Deux enfants du village, élèves de cette école, nous ont fait l'honneur de jouer lors de ce concert. Le Comité des Fêtes a offert aux nombreux élèves musiciens (une vingtaine de participants) des crêpes et des boissons pour le goûter.



La traditionnelle foire du 1<sup>er</sup> mai a été une belle réussite, la météo a été clémente, ce qui est un très bon atout. De nombreux exposants animaient cette foire. Nos 332 brioches confectionnées et cuites la veille, ont toutes été vendues avec succès. La cour du musée dédiée à l'espace « jeux divers » a cette année encore beaucoup plu. Nous tenons à remercier Mr Pascal MONTAGNAT pour le prêt et l'animation de tous ces jeux. Un grand merci à tous les bénévoles des différentes associations et des personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation et en ont assuré son succès, le jour même et les jours précédents sans eux rien n'est possible, un grand merci aux donateurs et aux récolteurs de différents lots.

Une soirée de remerciement des bénévoles de la foire a été offerte par le Comité le 14 juin, avec remise de chèque aux associations participantes. La soirée s'est poursuivie par un apéritif dinatoire très apprécié.



L'Assemblée Générale du Comité des fêtes est prévue le  
**30 janvier 2026 à 19h salle d'Animation.**

Nous comptons vraiment sur l'implication des habitants de notre village pour participer aux événements organisés sur la commune. Si vous ne voulez pas vivre dans un village dortoir, il est important que vous montriez votre intérêt pour ce qui s'y déroule... Pour fonctionner correctement le Comité a besoin de membres. Venez apporter vos idées nouvelles, votre soutien, nous en avons grandement besoin. Faute de participants, le Comité se verra dans l'obligation de diminuer grandement ses actions. Alors s'il vous plaît, notez la date de notre AG dans vos agendas et venez nombreux nous soutenir, afin que notre beau village continue de vivre, dans la bonne ambiance.

### **SAUVEGARDE PATRIMOINE DE NOTRE-DAME DE BEAUREGARD**

Cette association créée le 06 juillet 2022, par les membres fondateurs Mr Bruno CHOLLIER président, Mme Catherine PILLOIX secrétaire et Mme Christine GAUDIN Trésorière, a pour but de récolter des fonds, afin de financer les travaux de remise en état de la statue de Notre-Dame de Beauregard, patrimoine de la commune de BOSSIEU et de son entretien.

En août 2025, les bancs entourant le monument de la Madone, ont reçu un coup de neuf. Des dalles de travertin ont été posées et rappellent ainsi le monument.

Le 06 septembre 2025, une procession a de nouveau eu lieu et pourrait se reconduire chaque année début septembre.

***Les membres de l'association tiennent à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participées à cette restauration et à son entretien de par leurs dons, aide, bénévolat, travail, conseils...***

Pour tous renseignements vous adresser à :  
Mr CHOLLIER tel : 06 07 84 03 47  
ou Mme PILLOIX tel : 06 87 50 02 69



### **CLUB DU BEL ÂGE**



Lors de l'Assemblée Générale du 23 janvier nous avons enregistré 4 nouveaux adhérents.

Chaque semaine 4 à 5 tables de jeux animent la salle A. Morel, la bonne humeur et les rires fusent (les champions du rire sont à la table du rami...)

Le 1<sup>ER</sup> mai, grâce à une bonne mobilisation nous avons vendu 300 cases de tombola, et aidé à différents postes. Merci au Comité des Fêtes qui nous a bien récompensé.

Le concours de belote coincée du 9 novembre a réuni 36 doublettes, une belle réussite et une bonne ambiance ! Rendez-vous le **8 novembre 2026** pour la prochaine édition.

Après le repas de Noël, nous avons fêté les 95 ans de notre doyen, Raymond TONNERIEUX, un petit cadeau lui a été offert... qu'il garde encore longtemps sa vitalité et son humour ! Il est présent tous les jeudis et tient bien sa place aux jeux.

**L'Assemblée Générale se tiendra le 22 janvier 2026**, la cotisation annuelle est de 22 € Si vous voulez rompre la solitude, vous faire des amis, faire des sorties, venez rejoindre le groupe les jeudis de 14 à 18 h. « Générations Mouvement » à laquelle le Club adhère accepte les personnes de tout âge.

2025 a eu ses moments de joie mais aussi ses peines. Nos pensées vont à Roland MIZZON, qui vient de perdre son épouse Mireille. Courage à lui et à sa famille.

MEILLEURS VŒUX à tous.



## VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION SPORTIVE ET DE DETENTE

Les **cours de gymnastique d'entretien pour adultes « Bien vieillir et équilibre »** proposés par notre animatrice diplômée Liliane Bonnet ont repris en septembre pour la saison 2025/2026 .

Les cours ont lieu à **la salle d'animation** de Bossieu tous les **mercredis matin de 8h45 à 9h45**

**75 € à l'année soit 50 € le semestre soit 25 € le trimestre**

Echauffement cardio, step, abdos, fessiers, renforcement musculaire, étirements, sont au programme et toujours bien adaptés aux capacités de chacun et chacune.

10 personnes sont inscrites à ce jour, mais les inscriptions restent ouvertes pour les personnes (hommes ou femmes) qui voudraient encore nous rejoindre .

**2 séances « découverte » gratuites sont proposées.**

A « la belle » saison quelques cours pourront également se dérouler à l'extérieur.

L'Assemblée Générale s'est tenue Mardi 17 Juin 2025.

Nous envisageons les temps forts suivants pour **notre calendrier de l'année 2025-2026 :**

- **Partage de la galette des rois en janvier 2026**
- **Participation à la foire du 1<sup>er</sup> mai de Bossieu 2026**
- **Assemblée Générale suivie d'un repas en Juin/Juillet 2026**

Le bureau élu se compose pour cette saison de :

|                   |                |                   |
|-------------------|----------------|-------------------|
| <b>Présidente</b> | Dalila ALOUI   | : 06 43 31 05 54  |
| <b>Secrétaire</b> | Evelyne ROUX   | : 06 77 64 99 76  |
| <b>Trésorière</b> | Patricia PAGES | : 06 66 32 70 04. |



### DE VOUS A NOUS



De Vous à Nous à une association inclusive basé sur Bossieu. Nous proposons différents supports pour permettre la rencontre, la convivialité et l'expression de soi .

Ouverte à tous, nous proposons des ateliers dans nos nouveaux locaux à Bossieu avec un accès PMR afin de permettre aux personnes en situation de handicap de participer à nos ateliers.

Vous trouverez des ateliers créatifs : ateliers terre pour adultes des mardis après-midi, des ateliers terre pour enfants et ados des mercredis après-midi et des journées d'initiation à la mosaïque.

Nous proposons également des sorties autour de notre patrimoine local : gastronomie, culture, nature toutes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'objectif de notre association est avant tout le lien social, la relation et le partage. Toutes les nouvelles idées seront l'occasion de nouveaux partages. Au plaisir de vous rencontrer !

Contact : [devousanous38260@gmail.com](mailto:devousanous38260@gmail.com)

Tel : 06 66 30 20 59

S. PERINELLE

### LES ATELIERS DE BOSSIEU

Notre association s'est réunie régulièrement au cours de l'année 2025 à la suite de notre assemblée générale qui a eu lieu le 25 janvier.

Nous vous avons aussi proposé des ateliers variés tous les 3èmes samedis du mois en matinée (greffes d'arbres, plantation d'osiers vivants sous la mairie, fabrication de nichoirs, confection de couronnes de Noël, modelage, etc..). Une journée a été dédiée au tissage.

Une bonne équipe d'adhérents des Ateliers de Bossieu a participé à la foire du 1er mai sur plusieurs stands (jeux, frites et saucisses, buvette, etc..)

Nous avons organisé après les grosses chaleurs une marche dans le bois de Bossieu qui s'est terminée autour d'un repas partagé.

Les ateliers travaux d'aiguilles ont fonctionné tous les mercredis avec plusieurs présentations de leurs travaux : journée de la femme à Vienne, 1er mai, fête du pain à Arzay, exposition des artistes de Bossieu le 29 novembre. Les ateliers de Yoga ont aussi fonctionné régulièrement tous les 2° et 4° vendredi du mois de 8H30 à 9H30 à la salle d'animation.

Nous avons aussi organisé un stage de yoga sur 2 jours en septembre.

Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes désireuses de passer des moments conviviaux de toutes natures et de participer à des activités manuelles ou artistiques.

Le tout pour 15.00 € par an (Association Loi 1901)



#### ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2026 :

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Samedi 24 janvier</b>     | <b>Assemblée générale à 11H suivie d'un apéro / buffet</b> |
| <b>Samedi 21 février</b>     | <b>Cuisine + déjeuner partagé</b>                          |
| <b>Samedi 21 mars</b>        | <b>Tailles d'arbres fruitiers</b>                          |
| <b>Samedi 18 avril</b>       | <b>Préparation du 1er mai</b>                              |
| <b>Vendredi 1er mai</b>      | <b>Foire du Muguet</b>                                     |
| <b>Samedi 16 mai</b>         | <b>Dessin/peinture de paysages</b>                         |
| <b>Samedi 20 juin</b>        | <b>Sortie culturelle</b>                                   |
| <b>Vendredi 19 septembre</b> | <b>Balade et pique-nique</b>                               |
| <b>Vendredi 17 octobre</b>   | <b>Fabrication de nichoirs</b>                             |
| <b>Samedi 21 novembre</b>    | <b>Préparation de Noël couronnes</b>                       |
| <b>Samedi 28 novembre</b>    | <b>Exposition-vente des objets et œuvres réalisés</b>      |
| <b>Samedi 19 décembre</b>    | <b>Séance modelage avec «de vous à nous »</b>              |



Nous poursuivrons en 2026 les ateliers de travaux d'aiguilles tous les mercredis après-midi salle André Morel de 14 à 18H et en hiver de 13H30 à 17H30 : tricot, crochet, couture à la main...

Les ateliers de yoga continuent les 2° et 4° vendredi du mois de 8H30 à 9H30 à la salle d'animation. Vous pouvez venir essayer une séance gratuite.

Le préprogramme reste sujet à variations et d'autres journées partagées pourront bien sûr s'ajouter à ce programme 2026.

Nous serons ravis d'accueillir les nouveaux venus avec leurs propositions le jour de notre assemblée générale qui sera suivie d'un apéritif et d'un buffet offert par l'association.

Nous organiserons une visite de musées ou d'exposition ainsi qu'une balade pique/nique.



## VIE ASSOCIATIVE : SOU DES ECOLES

### Un nouveau bureau, de nouveaux projets.

#### Un sou des écoles, oui mais dans quel but ?

Il apporte tout au long de l'année une aide financière, soit via l'achat de matériel pédagogique au sein de l'école, soit en finançant des sorties scolaires, des transports ou bien des intervenants proposés et organisés par les enseignants. Par exemple, l'année dernière le sou a financé, des séances de cinéma, de yoga, de karaté et de piscine. Le transport et/ou les entrées pour diverses sorties (musée, répétition de jazz, ...), participation à l'achat d'un cabanon pour le jardin, goûter et cadeaux de Noël pour chaque classe, achat de calculatrice et dictionnaire en fin d'année .... Cette année le sou finance une bonne partie de la classe découverte prévue en 2026. Ainsi cela va permettre aux enfants de pouvoir partir, sans que les parents ne déboursent de grosses sommes.

#### Et qui s'en occupe ?

Le sou des écoles c'est avant tout l'engagement de parents d'élèves bénévoles, œuvrant toute l'année à une volonté commune d'apporter leur aide à l'amélioration de la vie scolaire. Avec les années, ce sont des amitiés qui se sont créées car il faut le dire, au sou des écoles de Pommier de Beaurepaire, on rigole bien. Cette année scolaire deux nouvelles co-présidentes et une nouvelle vice secrétaire nous ont rejoints.

Nous sommes présents sur Facebook « sou des écoles Pommier de Beaurepaire » où vous trouverez diverses informations sur nos manifestations, nous avons une boîte mail [soudepommier@gmail.com](mailto:soudepommier@gmail.com), nous disposons d'une boîte aux lettres au niveau du portail de l'école et certains membres sont souvent à la sortie des classes n'hésitez pas à venir nous voir.

#### Les manifestations quand ? Où ? Comment ?

L'école de Pommier regroupant les enfants de 3 villages (Saint Julien de l'Herms, Pommier de Beaurepaire et Bossieu), nous essayons de faire des manifestations sur les 3 communes.

En octobre vente de diots et boudin à St Julien de l'Herms, ensuite la vente de kit initiative (objets personnalisés avec les dessins des enfants de l'école) et la vente d'agrumes en décembre en pré commande.

Cette année, le dimanche 1er mars nous allons réaliser un loto à Pommier de Beaurepaire.

En mars / avril, il y a notre vente de pizza au four communal de Bossieu, puis nous enchaînerons en mai avec une manifestation qui reste encore à définir. Puis nous terminerons l'année avec la traditionnelle fête des écoles le 27 juin au City stade de Pommier de Beaurepaire. Vous retrouverez toutes les informations sur notre page Facebook

En conclusion, sur l'année 2024/2025 nos manifestations ont été une réussite, ce qui a permis de récolter des fonds pour les élèves de l'école et ainsi permettre de financer de beaux projets pour l'année scolaire 2025/2026.

L'équipe du sou des écoles en profite aussi pour remercier ses sponsors et les municipalités de Pommier de Beaurepaire, Saint Julien de l'Herms et Bossieu.

#### L'Equipe du Sou des Ecoles De Pommier de Beaurepaire

Mairie de Pommier de Beaurepaire

11 place de la mairie

38260 POMMIER DE BEAUREPAIRE

[soudepommier@gmail.com](mailto:soudepommier@gmail.com)



### **BIBLIOTHEQUE ARCOLADE FARAMANS BOSSIEU**

Cette année 2025 aura été une nouvelle fois bien remplie pour toutes les bénévoles.

#### **Accueil des classes :**



Comme les années précédentes nous avons continué à accueillir les classes de l'école deux fois par mois le vendredi après-midi.

Les plus grands de CM1/ CM2 ont participé au prix de la BD jeunesse organisé par le réseau des bibliothèques Bièvre Isère. C'était un moment très attendu auquel ils ont participé avec enthousiasme. Les enfants ont très sérieusement participé au vote pour la bande dessinée que chacun avait choisi, dans des conditions identiques aux élections auxquelles participent leurs parents (carte de votant, bulletins de vote, isoloir, urne, etc..)

Les classes des plus jeunes ont aussi participé au prix Nord Isère jeunes lecteurs afin de choisir leur album préféré parmi une sélection d'albums proposés suivant les niveaux d'apprentissage.

En cette nouvelle année scolaire, il y a eu des changements dans l'équipe pédagogique et nous espérons que notre collaboration se poursuivra dans l'organisation des prix des jeunes lecteurs.

Les enfants de la maternelle quant à eux, ont régulièrement bénéficié de la lecture en classe d'un livre grâce à notre bénévole Christine Rouquette.

#### **Accueil de la micro-crèche :**

Nous avons pu mettre en place une fois par mois, l'accueil des tous petits de la micro crèche « graines de marmots » afin de leur permettre de se familiariser avec la bibliothèque et tous les trésors de lectures qu'elle contient.

#### **Accueil des résidents de « La Maison de Blandine »**

En juillet nous avons accueilli les nouveaux résidents de la Maison de Blandine pour leur faire découvrir les locaux et les inviter à venir nous voir lors des permanences. Nous programmons des rencontres dans leurs locaux pour des lectures et des propositions de lectures.

#### **Accueil du public :**

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque : **le samedi matin de 9 h 30 à 12 h**  
**le mercredi matin de 9 h 30 à 12 h**

Le processus de prêts reste le même : les lecteurs peuvent emprunter jusqu'à 10 documents. Notre bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de Bièvre Isère, il est donc possible de réserver des documents dans d'autres bibliothèques, soit sur le site de Bièvre Isère :

[http://bievre-isere.com/vivre/culture/la médiathèque](http://bievre-isere.com/vivre/culture/la_médiathèque),

soit pendant nos permanences où nous sommes à votre disposition.

Nous vous encourageons vivement à télécharger sur votre téléphone mobile l'application « **ma bibli** » l'utilisation en est super facile ! Et vous pourrez indiquer de récupérer vos livres à Faramans.

La cotisation est passée à **13 euros** cette année dans toutes les bibliothèques du réseau.

Nous avons, cette année, renouvelé les rideaux qui occultent les portes et fenêtres, c'est Hélène qui a eu la bonne idée d'y mettre des couleurs plus gaies et agréables.

Pour le fond de livres, nous avons fait un bon « désherbage » (suppression de livres trop anciens) des livres enfants notamment ce qui nous a permis de bien renouveler le stock avec des achats et des livres prêtés par la Bibliothèque départementale de l'Isère et la médiathèque de La Côte St André.



### **Correspondant défense**

#### **Service militaire volontaire**

L'instauration d'un nouveau Service National marque un tournant majeur pour notre modèle Défense et pour l'avenir de notre jeunesse. Il s'adresse à des volontaires âgés de 18 à 25 ans qui serviront sous statut militaire avec solde et équipement.

Ce service de dix mois incluant un mois de formation initial uniquement sur le territoire national (métropole et outremer).

A compter de septembre 2026, 3000 jeunes rejoindront les forces armées.

Service national mixte et volontaire.

Avantages matériels : solde 800 € bruts par mois (hors primes éventuelles) Non imposable.

Une carte SNCF militaire avec 75 % de réduction sur les lignes nationales. Prise en charge des frais d'alimentation et d'hébergement.

Il s'intègre à Parcoursup.

M. VALLOT

Renseignements : [www.le-smv.gouv.fr](http://www.le-smv.gouv.fr)

---

### **Elections municipales du 15 et 22 mars 2026**

#### Un nouveau mode de scrutin

À partir des élections municipales de mars 2026, un nouveau mode de scrutin s'applique dans toutes les communes de France, y compris celles de moins de 1 000 habitants, loi su 21 mai 2025.

#### Fin du panachage

Le système précédent, qui permettait de modifier les bulletins en barrant ou ajoutant des noms, disparaît.

Il ne sera plus possible de **rayer des candidats ou modifier l'ordre de la liste**. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

#### Scrutin de liste paritaire

Les électeurs voteront désormais pour une liste complète, sans modification possible.

Chaque liste devra respecter une alternance stricte entre femmes et hommes, afin de garantir la parité au sein du conseil municipal.

#### Prime majoritaire

La liste arrivée en tête obtiendra automatiquement une prime majoritaire, assurant une majorité stable pour conduire les projets municipaux.

Les autres sièges seront répartis de manière proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

#### Objectifs de la réforme

- Harmoniser les règles entre toutes les communes
- Renforcer la parité
- Faciliter la constitution des équipes municipales
- Assurer une gouvernance locale plus stable

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **6 février 2026**.

Délai reporté au **5 mars 2026** si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

## INFOS PRATIQUES

### À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'**attestation de recensement** permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.



Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne sur le site [Service-public.gouv.fr](http://Service-public.gouv.fr) (vous devez vous connecter avec votre compte *Service Public* ou via FranceConnect).

Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

#### À noter

si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.



#### Quand faut-il faire son recensement ?

Le recensement citoyen est obligatoire et dépend de votre situation :

- un jeune né français doit se faire recenser **dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire** ;
- un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser **dans le mois qui suit** l'obtention de la nationalité française.



Le Micalou

54 route de la Guillotière  
38260 Bossieu

06 25 10 59 93

pascale.arago@gmail.com



La Maison du  
Grand Bossieu

06.71.97.04.34

Gîte indépendant

Chez Dorine et Stéphane

06 45 47 91 06

Gîte Belle Vue

07.73.23.12.07

trissbouvier@yahoo.fr



## Inscription au contrôle d'accès.

L'inscription au système de contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation se fait en ligne. Cette démarche est rapide, facile, gratuite et effective en moins d'une semaine.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir accéder aux équipements et bénéficier de 52 passages gratuits par an. Au-delà, une facturation est mise en place. Lors de l'inscription, Bièvre Isère ne demande aucune coordonnée bancaire.

Avant de débuter votre inscription, munissez-vous des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile (image ou PDF)
- Copie de la carte grise (image ou PDF)

## DECHETTERIES :

### PORTE DES BONNEVAUX (NANTOIN)

#### Horaires :

Lundi : 9h – 12h

Mercredi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Vendredi : 14h – 17h

**Adresse :** Route du Moulin, 38260 Porte-des-Bonnevaux

### VIRIVILLE

#### Horaires :

Lundi : 9h – 12h et 14h – 16h

Mardi : 14h – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Samedi : 14h – 17h

**Adresse :** Route de Marcilloles, 38980 Viriville

### ROYBON

**Ouverture à partir du 3 mai 2025**

#### Horaires :

Mercredi : 14h – 17h

Samedi : 9h – 12h

**Adresse :** Route de Montfalcon, 38940 Roybon

## TRI SÉLECTIF : LES BONNES PRATIQUES

Le tri sélectif permet de contribuer activement à la protection de l'environnement ! La valorisation des déchets, comme le verre, le carton, le papier ou le métal, leur offre une seconde vie et réduit notre dépendance aux ressources naturelles.

### Dans le conteneur jaune

Les emballages en plastique, en polystyrène en métal, les films et les sacs, le papier et les cartonnages

Bien vidés non lavés compactés et sans gas en sac



### Dans le bac individuel ou le conteneur gris



Les ordures ménagères : vaisselle cassée, sacs pour aspirateur, filaire, électroménager, mobilier, petits électroménagers

Et pour vos bio-déchets, pensez au compostage !

### Dans le conteneur vert

Les bouteilles, les pots, les bocaux et les flacons en verre

Bien vidés non lavés et sans bouchon



Une question ? [dechets@bièvre-isere.com](mailto:dechets@bièvre-isere.com)

**Bièvre isère**

### LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

#### Horaires :

Lundi : 14h – 17h (18h en été)

Du mardi au samedi : 9h – 12h et 14h – 17h (18h en été)

**Adresse :** Chemin des Charpillattes, 38260 La Côte Saint-André

### SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS

#### Horaires :

Lundi : 14h – 17h (18h en été)

Du mercredi au samedi : 9h – 12h et 14h – 17h (18h en été)

**Adresse :** Route de la Frette, 38590 Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

### SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

#### Horaires :

Lundi : 14h – 17h (18h en été)

Du mardi au samedi : 9h – 12h et 14h – 17h (18h en été)

**Adresse :** « Le Reposu », 38440 Saint-Jean-de-Bourmay

## INFOS UTILES



### Syndicat Mixte de Collecte et de traitement des ordures ménagères de la Bièvre

Le SMICTOM de la Bièvre à Penol a accueilli 250 habitants et élus du territoire aux journées portes ouvertes le vendredi 26 et le samedi 27 septembre.

Ces derniers ont pu visiter l'ensemble des installations et découvrir le circuit des déchets en rencontrant les exploitants du site, l'association Les Amis des Lombrics, la ressourcerie et les professionnels du recyclage, assister au spectacle « Recyclage Musical » de la compagnie Do Rêve Mi et tester ses connaissances avec le jeu virtuel du tri.

Pour rappel, le SMICTOM de la Bièvre, créé en 1980, regroupe cinq intercommunalités : Bièvre Isère Communauté, Entre Bièvre et Rhône, Bièvre Est, Massif du Vercors, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Les déchets traités représentent pour 2024 : 20 000 tonnes d'ordures ménagères, 7 900 tonnes de refus de déchèterie et 4 200 tonnes d'emballages et papiers.



### Pour chaque déchet, une solution !

Chaque jour, nos gestes ont un impact direct sur la planète. Trier ses déchets n'est pas un simple réflexe : c'est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources naturelles de plus en plus difficiles à extraire. Le recyclage, le compostage et la valorisation des déchets permettent de donner une seconde vie à ce que nous jetons.

Saviez-vous que **27 bouteilles plastiques recyclées permettent de fabriquer un pull en polaire** ? Que **670 canettes en aluminium peuvent devenir un vélo** et **8 boîtes de conserve une casserole** ? Chaque objet que nous plaçons dans le bon bac devient une ressource utile, évitant ainsi le gaspillage de matières premières et d'énergie.

Le tri commence à la maison :

- **Le verre** (bouteilles, pots, bocaux) est 100 % recyclable à l'infini.
- **Les emballages et les papiers** (plastique, carton, métal, papier) rejoignent le centre de tri, où ils sont séparés avant d'être envoyés en usine de recyclage.
- **Les déchets organiques** (épluchures, marc de café, sachets de thé) se transforment en compost : 1 kg de déchets fermentescibles produit jusqu'à 400 g de compost.

Et pour les objets encore en bon état ? Donnons-les à une association ou à une ressourcerie. Ce qui ne peut être réutilisé trouve sa place en déchèterie ou retourne aux magasins (pile, électroménager, matelas...)

**Ensemble, faisons du tri un réflexe quotidien. Chaque geste compte !**



# INFOS UTILES

## Syndicat Mixte de Collecte et de traitement des ordures ménagères de la Bièvre






### Territoire et compétences

**88** Communes  
**110 641** habitants



#### Le SMICTOM assure en 2024 :

-  Le traitement des ordures ménagères et des refus de déchèterie pour tout le territoire
-  Le tri et recyclage des emballages, papiers et verre pour :  
Le Massif du Vercors,  
Bièvre Est,  
Bièvre Isère,  
Entre Bièvre et Rhône,
-  La collecte sélective en points d'apports volontaire pour :  
Entre Bièvre et Rhône.



La collecte des ordures ménagères et des recyclables ainsi que la gestion des déchèteries sont assurées par les Communautés de Communes



L'Association **Bièvre Liers Environnement** mène ses actions depuis plusieurs années. dans le territoire de Bièvre Isère Communauté et quelques communes limitrophes,

Outre ses actions d'Éducation à l'Environnement et de préservation de la biodiversité, Bièvre Liers Environnement mène une **veille écologique**.

Une commission composée de 5 personnes se réunit chaque mois pour examiner les atteintes à l'environnement de notre territoire signalées sur le **site « sentinelles de la nature »** de France Nature Environnement.

Chaque signalement est traité : demande d'informations complémentaires auprès du lanceur d'alerte, descriptif, photos, demande d'informations auprès des mairies, contacts personnes et institutions concernées, organisation de chantiers de nettoyage...

La commission bénéficie de l'expertise de la juriste de France Nature Environnement au cours de rendez-vous réguliers.

**En 2024, 28 alertes ont été traitées et suivies.**

**Les atteintes reçues sont :** dépôts sauvages de tout ordre : ordures, gravats, produits toxiques, amas de pneus en pleine nature, épaves de véhicules, serres à l'abandon avec arceaux et plastiques, incendie dans une entreprise classée ICPE de recyclage de déchets dont certains dangereux...

L'association est régulièrement interpellée concernant les coupes rases qui défigurent nos paysages et mettent en péril la biodiversité.

Si vous êtes intéressé.e pour nous aider à mener cette mission vous êtes bienvenu.e .

**Rejoignez-nous !**

Mais surtout lorsque vous constatez une atteinte à l'environnement n'hésitez pas à la signaler sur le site de France Nature Environnement : <https://sentinellesdelanature.fr>

La Présidente de Bièvre Liers Environnement : Evelyne Burdet

[contact@bievre-liers-environnement.fr](mailto:contact@bievre-liers-environnement.fr)

Site : [www.bievre-liers-environnement.fr](http://www.bievre-liers-environnement.fr)



## ETAT CIVIL 2025

### Naissances

**COUTO Louis né le 24 juin 2025**

Fils de Gaëtan COUTO et Clara PARLAGRECO



**COLLION Louise née le 23 octobre 2025**

Fille de Thomas COLLION et Morgane FAUDOT-GIRARD



### Mariages

**MOIROUD Denis et CHOUREAU Christine, Le 11 janvier 2025**

**EYMONNET Aurélien et COLLION Céline, Le 15 février 2025**

**ASENSIO Yoan et DE OLIVEIRA Veyrane, Le 28 juin 2025**

### Décès

**MANGE Aimée épouse JANIN**

Le 8 février 2025 à Bossieu

**GUIO Christian**

Le 1 avril 2025 à Le Pont de Beauvoisin



**SANGLARD Mireille épouse MIZZON**

Le 15 décembre 2025 à La Tronche

**OGIER Claude**

Le 27 février 2025 à St Sauveur

**PELISSIER Fernande épouse MOIROUD**

Le 9 juillet 2025 à Vienne



*Très belle année 2026 à toutes et à tous*





## **INFOS UTILES**

- Eau et assainissement : Bièvre Isère Communauté : 04 74 20 86 73
- N° urgence eau (en dehors heures de bureau) : 04 74 20 86 78
- Urgence dépannage électricité (ENEDIS) : 09 726 750 38
- Signaler un équipement endommagé du réseau des Télécoms sur la voie publique : <https://dommages-reseauxorange.fr>
- Problème technique télécoms en terrain privé : contacter son opérateur (Orange, SFR, Bouygues...)
- Gendarmerie La Côte St André : 04 74 20 30 17
- Gendarmerie de Beaurepaire : 04 74 84 60 17
- Pompiers : 18 (112 depuis un portable)
- SAMU : 15

### **Démarche pour obtenir un passeport ou une carte d'identité :**

Mairie de la Côte St André : 04.27.81.01.08 ou <https://www.lacotesaintandre.fr/Carte-d-identite-Passeport>

Mairie de St Etienne de St Geoirs : <https://www.ville-sesg.com/demarches-administratives/titres-didentite/>

Espace France Services : 04.74.20.31.57 - franceservices@bievre-isere.com

### **[La dématérialisation des autorisations d'urbanisme](#)**

***Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Déposer une demande de permis de construire ou d'aménager ?***

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie numérique** se fera **uniquement** par l'intermédiaire **d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet**. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté. Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

**Déposez votre dossier sur :**

**<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique> (moteur de recherche Firefox)**

*Après avoir créé votre compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.*